



Section locale EURE-et-LOIR (28)

Formation Spécialisée du CSAL du 15 mai 2023 : liminaire.

Monsieur le Président,

Cela fait maintenant plus de 3 mois qu'une très large majorité des Français s'oppose de manière résolue contre la réforme des retraites. Le président de la République et son gouvernement, enfermés dans leur tour d'ivoire refusent d'entendre la voix des Français, usant de tous les artifices pour refuser le nécessaire dialogue social. Ils se sont même coupés des organisations syndicales qu'ils n'ont jamais souhaité recevoir durant ce conflit.

Cette situation a conduit l'intersyndicale de la DGFIP à demander systématiquement le report de l'ensemble des réunions prévues à l'agenda parce qu'il n'est pas possible d'envisager une quelconque discussion lorsque le dialogue au plus haut de l'État est inexistant.

Si nous sommes présents aujourd'hui c'est pour remplir le mandat de représentant des personnels qui nous a été confié lors des dernières élections professionnelles ; les conditions de vie et de santé au travail des agents restant notre priorité.

Nous sommes donc réunis pour une nouvelle séance de la « Formation Spécialisée » du CSAL, instance revisitée au nom nébuleux qui ne dira sûrement rien aux agents alors qu'ils sont pourtant les premiers concernés !

Car, il est nécessaire de rappeler que les CHS-CT ont été supprimés par application de la loi du 6 août 2019, dite de transformation publique.

FO-DGFIP 28 en profite pour rappeler aujourd'hui la ligne nationale du syndicat, qui demande l'abrogation de la Loi de Transformation de la Fonction Publique.

Concernant les conditions de vie au travail, **FO-DGFIP** revendique un véritable renforcement du réseau des acteurs de prévention **et** des moyens alloués.

Cela étant, la mise en œuvre de la politique ministérielle de santé et sécurité au travail suscite des interrogations car à ce jour, **nous déplorons toujours l'absence de règlement intérieur.**

Par ailleurs, des interrogations demeurent également en ce qui concerne l'articulation sur 3 niveaux des enveloppes budgétaires : les formations spécialisées ne risquent-elles pas de se voir contrôler par un échelon régional de nature à limiter leurs initiatives locales ?

Lors de cette séance, nous allons aborder le mal-être des agents du SDIF.

Malheureusement nous ne pouvons que constater que cette situation est le triste reflet de ce qu'il se passe dans la majorité, voire la totalité des services de la DGFIP, amplifiée notamment avec la mise en place et le déploiement de nouvelles applications le plus souvent pas à la hauteur des attentes des agents (pour exemple l'application [SEM@FOR](#) pour la formation professionnelle).

Jamais les agents de la DGFIP ne se sont sentis aussi mal et ce n'est pas faute d'avoir alerté.

Les représentants FO-DGFIP mettront tout en œuvre pour que la formation spécialisée soit un instrument réellement efficace pour la santé, l'hygiène et la sécurité des agents.



**C'EST
POUR VOUS
QU'ON SE BAT !**